



La filière Technologique STAV

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Pourquoi choisir la filière STAV ?

Vous êtes intéressé(e) par les Sciences du Vivant, par une formation qui allie l'enseignement général et technologique avec une mise en pratique de vos acquis lors d'un stage individuel en milieu professionnel.

La formation STAV vous propose :

- un tronc commun d'enseignement général et technologique abordant entre autres les domaines de l'agriculture, des territoires ruraux, de l'alimentation et de la gestion du vivant
- un Espace d'Initiative Locale (EIL) «Production Agricole» ou «Aménagement et Valorisation des Espaces»
- des stages collectifs dont un stage d'étude de territoire d'une semaine en début de formation
- un stage individuel de 5 semaines en France ou à l'étranger en classe de première et de terminale. Ce stage doit permettre aux élèves d'appréhender un processus technologique de production ou d'aménagement, il conduit à la rédaction d'un dossier technologique à présenter à l'examen
- des projets techniques sur le terrain en partenariat avec le milieu professionnel, associatif et institutionnel
- un accompagnement personnalisé (soutien ou approfondissement méthodologique, construction des projets scolaire et professionnel, appui pour la rédaction du dossier technologique).

Une section européenne facultative

La langue support est l'anglais. Les disciplines d'enseignement en langues étrangères sont l'économie et l'agronomie.

Deux options facultatives

Le lycée propose deux options facultatives :

- option Équitation - Hippologie
(Centre Équestre UCPA)
- option Rugby



Nos atouts

- un lycée à taille humaine, rénové
- un cadre de travail agréable
- des laboratoires scientifiques neufs
- une ouverture à l'international
- un hébergement en internat possible en chambre triple



Recrutement

L'inscription, après une classe de seconde générale et technologique ou après une classe de première dans le cas d'une réorientation, s'effectue via la procédure Affelnet mise en place par le lycée d'origine. Le recrutement est national. **Aucune dérogation n'est nécessaire hors académie. Il est alors essentiel de prévoir un 2^{ème} ou 3^{ème} vœu dans le lycée de secteur.**

Conditions d'examen

L'examen comporte :

- des épreuves ponctuelles sur les deux années de formation, appelées Contrôles Certificatifs en cours de Formation (CCF)
- des épreuves anticipées en fin de première année
- des épreuves écrites et orales en fin de terminale.

Le pourcentage de réussite à l'examen au lycée du Chesnoy sur 3 ans est de 86,2 %.

Poursuites d'études

Les élèves peuvent poursuivre après le baccalauréat technologique STAV :

- en filières de Techniciens Supérieurs Agricoles (BTSA dans les secteurs de la production, de l'aménagement, de la transformation et du contrôle qualité sanitaire, de la commercialisation et des services en milieu rural,...)
- en Institut Universitaire Technologique (DUT Génie Biologie, Biochimie,...)
- en filières de Techniciens Supérieurs agricoles proposées par l'Éducation Nationale (BTS Génie Biologie, Biochimie,...)
- en licences générales proposées par les facultés
- en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE-TB) «Technologie-Biologie» pour préparer les concours d'ingénieurs agronomes et vétérinaires.

Au Chesnoy, les filières Post Bac possibles après un baccalauréat STAV sont :

- le BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE)
- le BTSA Génie Des Équipements Agricoles (GDEA)
- la Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE-TB)



www.lechesnoy.fr